

ANALYSE D'INCITATIFS ÉCONOMIQUES EN LIEN AVEC L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un projet en collaboration avec OURANOS
avec le soutien de RESSOURCES NATURELLES CANADA et
l'aide du GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE DE LA
PLATEFORME D'ADAPTATION

ADAPTATION CANADA 2016

Jean-Pierre Revéret

Cyril Michaud

Catherine Brodeur

Marie Chochoy

G R O U P E
AGÉCO

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- La réalité des changements climatiques
 - D'ores et déjà, les territoires font face aux conséquences des changements climatiques et ressentent le besoin **d'améliorer leur résilience**.
- Les plans d'action en matière d'adaptation...
 - Adoptés par les gouvernements, ils intègrent notamment des mesures visant à **réduire la vulnérabilité des populations, des infrastructures et des écosystèmes** aux changements climatiques (normes, éducation, sensibilisation, etc.).
- ... Intègrent peu l'utilisation d'incitatifs économiques permettant de mobiliser les agents économiques.
 - Les initiatives fleurissent, notamment au niveau municipal.
 - Mais la compréhension de ce type d'incitatif est encore insuffisante.
- Pourtant, **ces incitatifs économiques**, en complément des mesures réglementaires et éducatives, font **partie intégrante d'une stratégie efficace d'adaptation**.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Identifier le type de mesures incitatives pouvant s'inscrire dans un plan d'adaptation aux changements climatiques
- Obtenir un recueil d'expériences via l'analyse de mesures expérimentées au niveau de territoires et les paramètres qui ont conditionné leur réussite ou leur échec
- Permettre aux gouvernements de faciliter la mise en œuvre de telles mesures par les autorités municipales et régionales

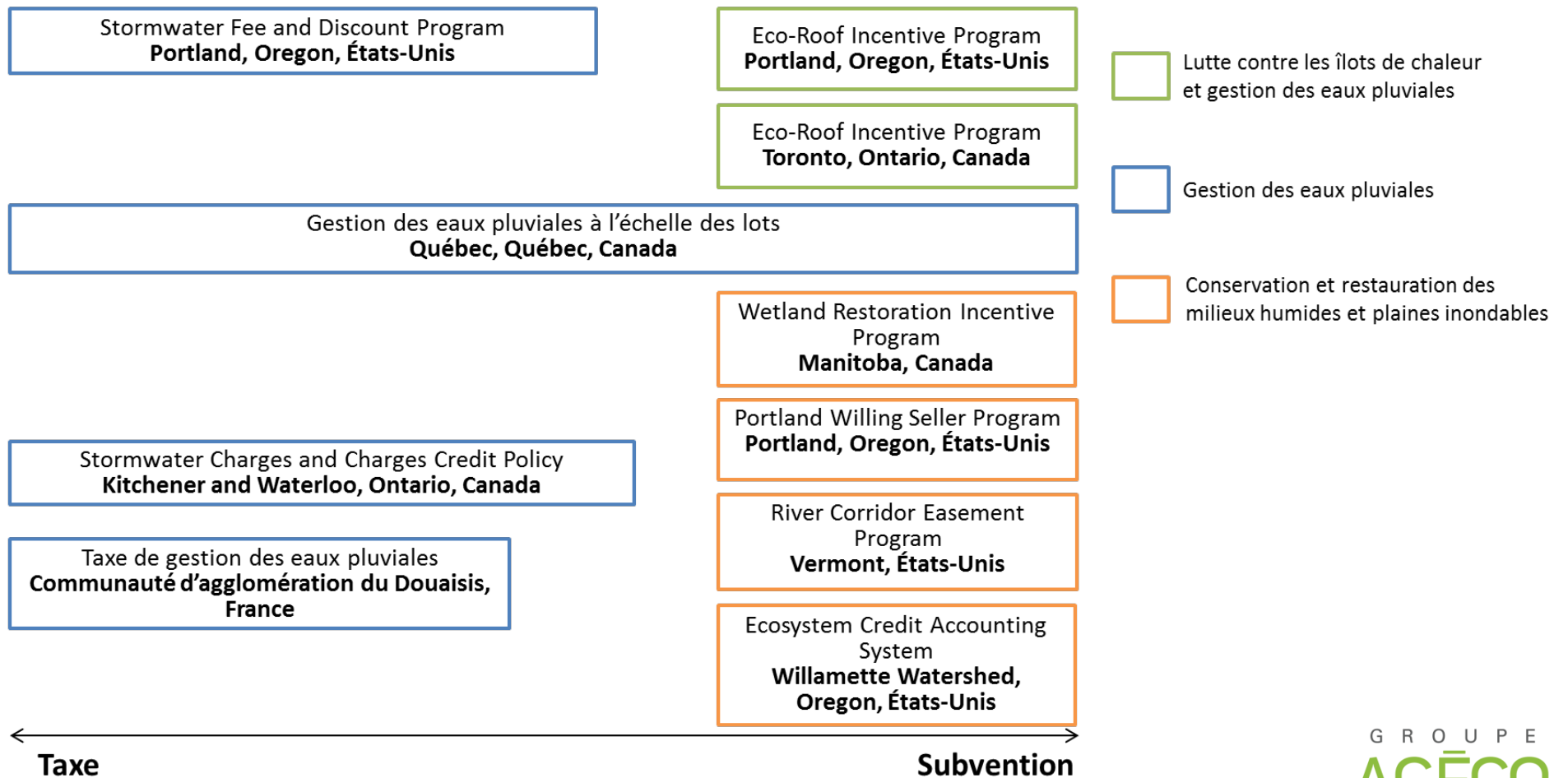
MÉTHODOLOGIE

- Comité de pilotage
- Choix d'une approche qualitative
- Analyse en trois temps
 - Identification et choix des incitatifs économiques
 - Analyse détaillée de chaque programme
 - Analyse croisée de la performance des programmes
- 3 critères déclinés en indicateurs
 - Efficacité
 - Efficience
 - Équité

MÉTHODOLOGIE – CHOIX DES INCITATIFS

- Identification d'incitatifs grâce à la consultation de diverses ressources
Enquête du National Municipal Adaptation Project (Canada), UMQ, FQM, OCCIAR, Partenariat international des gouvernements locaux pour la durabilité, OCDE.
- Ciblage d'après les orientations de Ressources naturelles Canada et du consortium Ouranos.
- Sélection des dix programmes en collaboration avec le comité consultatif
 - La forme de l'incitatif
 - La cible de l'outil et son ampleur
 - Le public visé
 - Le coût du programme
 - Le niveau de maturité du programme

CARACTÉRISTIQUES DES INCITATIFS ÉTUDIÉS



FOCUS SUR DEUX PROGRAMMES

Eco-Roof Incentive Program
Portland, Oregon, États-Unis



ENVIRONMENTAL SERVICES
CITY OF PORTLAND

Ecosystem Credit Accounting System
Willamette Watershed, Oregon, États-Unis



WILLAMETTE
PARTNERSHIP

GR O U P E
AGÉCO



PORTLAND ECO-ROOF INCENTIVE PROGRAM

- Le programme incitatif pour les toits verts de la Ville de Portland (Portland ERIP), en vigueur de 2008 à 2013, s'inscrivait dans le cadre plus large de la *Grey to Green Initiative (G2G Initiative)*.
- Subvention de la création de toits verts visant les bâtiments neufs et existants, dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. \$5/pied²
- 1/3 de l'objectif initial (43 acres) a été atteint
 - Demande insuffisante de la part du public cible



PORTLAND ECO-ROOF INCENTIVE PROGRAM

- Tableau de synthèse

Forces

- Le Programme Portland ERIP intègre dans son processus de sélection des critères d'équité et de diversité pour favoriser les projets ciblant les zones et populations désavantagées sur le plan économique et environnemental, les projets visant l'intégration sociale et les projets au service de la communauté
- Portland suit la performance de différents types de toits verts, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie qu'ils génèrent, le niveau de biodiversité et la rétention d'eaux pluviales, sur plusieurs sites tests afin de mieux définir les paramètres de conception de toits verts pour les promoteurs de projets.

Faiblesses

- Illustration d'une limite des programmes volontaires : leur efficacité est faible lorsque le contexte économique est défavorable, sans égard par rapport aux caractéristiques des incitatifs eux-mêmes

Commentaires

- En matière d'efficacité économique, bien que la ville souhaite toujours augmenter les superficies de toits verts, elle s'oriente vers d'autres instruments, notamment réglementaires, pour favoriser ce changement.
-

WILLAMETTE PARTNERSHIP

ECOSYSTEM CREDIT ACCOUNTING SYSTEM



- Le *Willamette Partnership* rassemble différentes parties prenantes de la conservation et de la restauration des écosystèmes de la vallée de la Willamette (Oregon)
- Depuis 2004, ce regroupement expérimente la création d'une plateforme d'échange de crédits pour les Biens et Services Écosystémiques (BSE), basée sur le principe des marchés d'échanges comme celui du carbone, pour financer des projets de restauration.
 - Exemple : échange de crédits « Qualité de l'eau » (unité: kilocalories par jour pour la variable thermique) entre un développeur de projet de restauration d'un milieu humide et un acheteur soucieux de se conformer aux exigences réglementaires
- En tant qu'administrateur, le *Willamette Partnership* rédige et met à jour le « Protocole » qui édicte les règles de la plateforme

WILLAMETTE PARTNERSHIP ECOSYSTEM CREDIT ACCOUNTING SYSTEM



- Tableau de synthèse

Forces

- Ce type de plateforme favorise la coopération entre les parties prenantes privées et publiques pour soutenir les projets de restauration.
- Elle fait la promotion des solutions vertes (vs solutions grises) en réponse aux exigences réglementaires grandissantes.
- La possibilité pour le vendeur d'intervenir sur plusieurs marchés permet un décloisonnement qui valorise la performance environnementale globale des projets de restauration et génère des financements adéquats.

Faiblesses

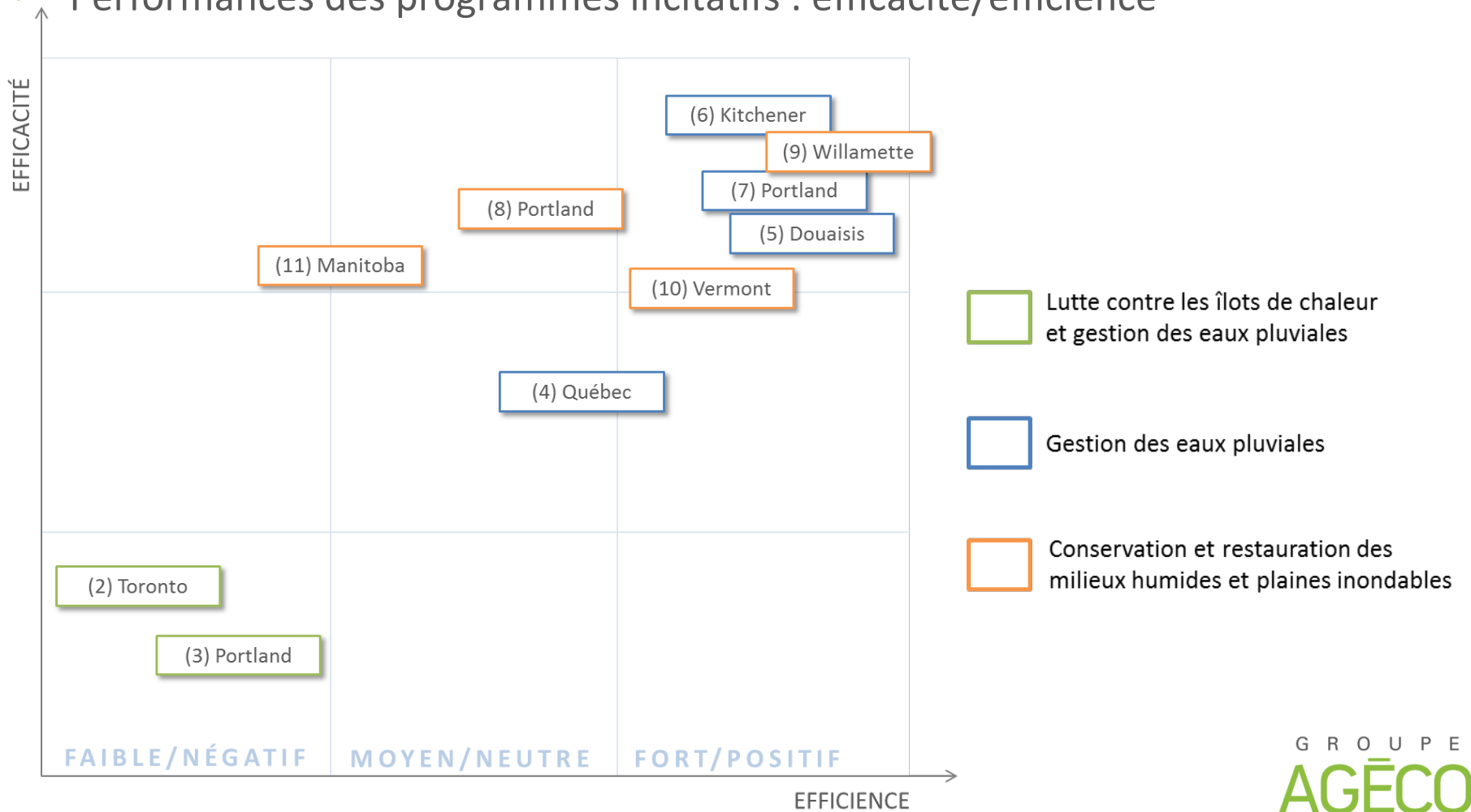
- Pour l'instant, les projets menés sont axés sur la qualité de l'eau. Les crédits disponibles sont donc peu diversifiés.
- Peu de visibilité sur les résultats des projets et la performance du système d'échange.

Commentaires

- Le « ratio 2 pour 1 » a vocation à compenser le fait que les BES issus des projets de restauration ne sont générés qu'à moyen et long terme – 20 ans ou plus. À terme, il pourrait être envisagé de prévoir une forme de remboursement de ce double paiement.

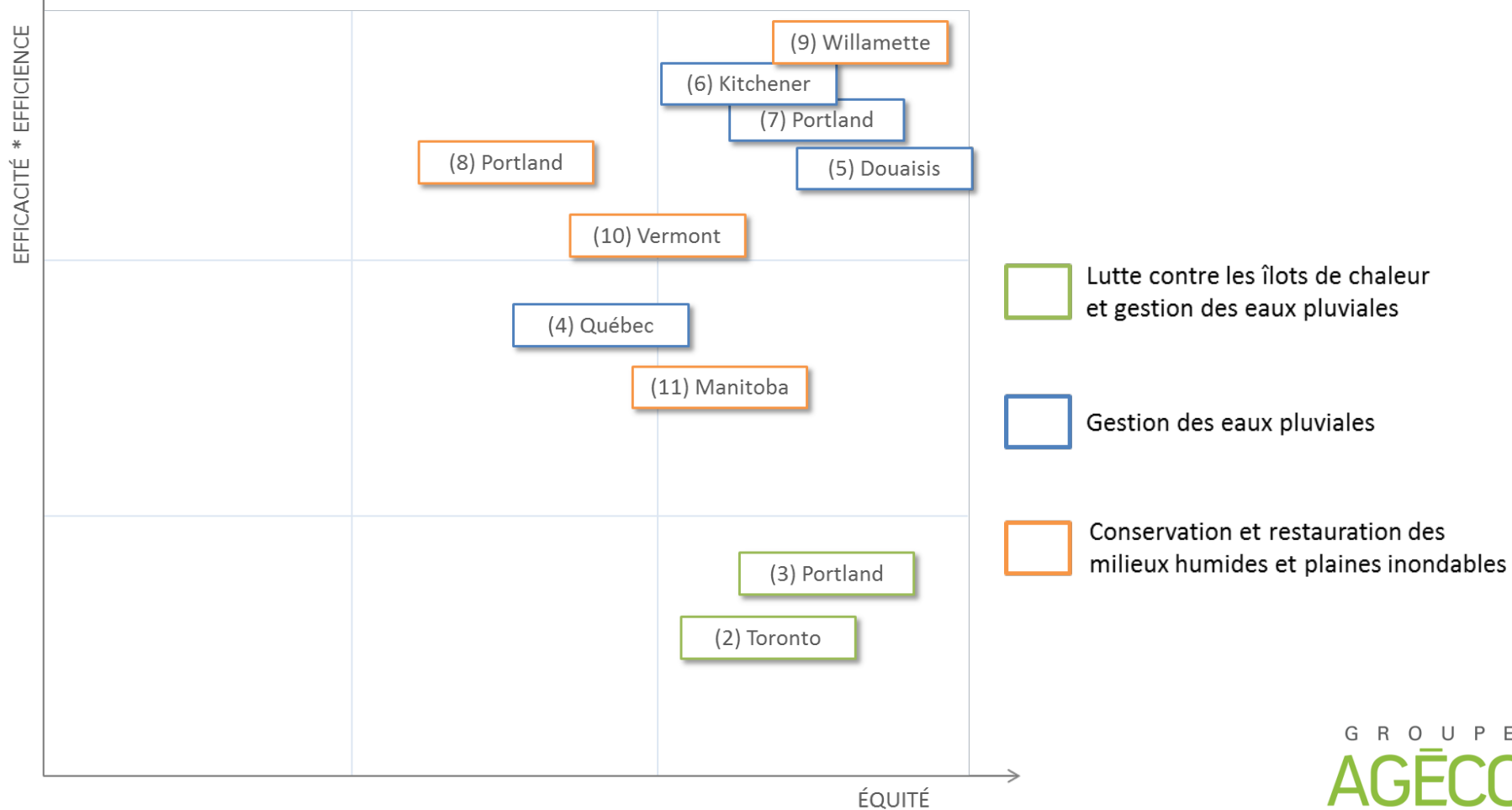
ANALYSE MULTICRITÈRE

- Performances des programmes incitatifs : efficacité/efficience



ANALYSE MULTICRITÈRE

- Niveau de performance des mesures incitatives: efficacité/efficience/équité



ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le succès des programmes volontaires est grandement **soumis au contexte économique**. Par exemple, dans un contexte de crise économique, les incitatifs de type taxe génèrent une acceptabilité sociale moindre et les incitatifs de type subvention peuvent s'avérer insuffisants.

- Nécessité d'ajuster l'incitatif à l'évolution du contexte
 - Modification du niveau de l'incitatif (*ex: Programme de subvention des toits écologiques de Toronto*)
 - Modification du format de l'incitatif (*ex: Programme de subventions des toits écologiques de Portland*) subvention vers réglementation
 - Élargissement de la cible de l'incitatif (*ex: Programme de subvention des toits écologiques de Toronto*) de bureaux/industriels vers résidences privées

ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

LE CONTEXTE POLITIQUE

La complémentarité avec le cadre réglementaire local et régional et le soutien politique sont des facteurs de réussite et doivent être pris en compte.

Exemples:

- *Programme de subvention des toits écologiques de Toronto*
- *Programmes de gestion des eaux pluviales de la Ville de Kitchener et de la Communauté d'Agglomération du Douaisis*

ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

LA GOUVERNANCE DES PROJETS

La question de la gouvernance des projets s'est révélée déterminante dans le succès des programmes. On retient notamment:

- La consultation et l'implication des parties prenantes dès l'amont du projet favorisent l'acceptabilité sociale et l'efficacité du projet
(Ex: Ville de Kitchener)
- Un processus de dialogue avec les parties prenantes permet d'appréhender des obstacles d'ordre social ou culturel
(Ex: Manitoba)
- Les effets d'annonce ne sont pas à négliger pour réussir l'implantation de mesures incitatives
(Ex: Villes de Toronto et de Québec)
- La mutualisation des moyens au niveau régional permet d'assurer un incitatif supérieur et une cohérence des objectifs politiques
(Ex: Vermont et Willamette Partnership)
- L'arbitrage entre une approche environnementaliste et fiscaliste doit être effectué à la lumière du contexte et des enjeux locaux
(Ex: Ville de Toronto et Communauté d'agglomération du Douaisis)

MERCI DE VOTRE ATTENTION!

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?